

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION
7 AVRIL 2022

DATE d'AFFICHAGE
15 AVRIL 2022

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 38
Présents : 30
Votants : 33

L'an deux mille vingt-deux,
le 12 avril à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Médiathèque de Marzan en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : MM. Patrick BEILLON, - Christian BILLY, - Mme Anne-Cécile BLANCHARD, - MM. Jean-François BREGER, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mme Marie-Thérèse CABON, - MM. Michel CRIAUD, - Jean-Paul DANIEL, - Guy DAVID, - Mmes Béatrice DENIGOT, - Isabelle DESMOTS, - Annie DRENO, - MM. Samuel FERET, - Patrick GERAUD, - Gérard GUILLLOTIN, - Alain HALIMI, - Bruno HUBERT, - Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Mmes Christine LE CADRE, - Geneviève LE GOUALLEC, - MM. Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Mireille LUCAS, - Muriel MALNOE, - M. Noël PAUL, - Mme Jocelyne PHILIPPE, - MM. Bertrand ROBERDEL, - Eric ROZE, - Mme Isabelle SIRLIN.

Etaient Absents Excusés : Mmes Laurence BAUDAIS, - Muriel CLERY, - MM. Guillaume FREDET, - Denis HILLAIREAU, - Mmes Nicole KORN, - Valérie LAFAURIE-LE DIVELLE, - Odile PROVOST, - Régine ROSSET.

Mme Laurence BAUDAIS donne pouvoir à M. Bruno HUBERT

Mme Muriel CLERY donne pouvoir à M. Jean-Marie LABESSE

Mme Odile PROVOST donne pouvoir à M. Jean-François BREGER

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Annie DRENO a été élue Secrétaire.

**DELIBERATION N°55-2022 – FINANCES - ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2022 DU BUDGET ANNEXE LOCATIONS
IMMOBILIERES (40001)**

Au vu des orientations budgétaires (DOB) 2022 débattues par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 29 mars 2022, M. Guy DAVID, Vice-président en charge des finances, présente le projet de Budget Primitif 2022 du Budget Annexe Locations Immobilières.

Le projet de budget et une note de présentation des Budgets Primitifs 2022 ont été adressés aux conseillers communautaires.

En section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	Reste à réaliser 2021	Propositions nouvelles	BP 2022
Ecritures réelles			
011 Charges à caractère général		103 208,00	103 208,00
65 Autres charges de gestion courante		11 505,00	11 505,00
66 Charges financière		27 702,00	27 702,00
67 Charges spécifiques		2 500,00	2 500,00
68 Dotations aux provisions pour dépréciations		6 000,00	6 000,00
Sous-total écriture réelles	0,00	150 915,00	150 915,00
Ecritures d'ordre ou sans réalisation			
022 Dépenses imprévues *			0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		196 755,00	196 755,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	196 755,00	196 755,00
TOTAL Dépenses de fonctionnement	0,00	347 670,00	347 670,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes de fonctionnement	Reste à réaliser 2021	Propositions nouvelles	BP 2022
Ecritures réelles			
70 Produits du service des domaines		7 630,00	7 630,00
74 Dotations subventions participations		130 000,00	130 000,00
75 Autres produits de gestion courantes		112 009,44	112 009,44
76 Produits financiers			0,00
77 Produits spécifiques			0,00
Sous-total écriture réelles	0,00	249 639,44	249 639,44
Ecritures d'ordre ou sans réalisation			
002 Résultat reporté *		22 347,56	22 347,56
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		75 683,00	75 683,00
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	98 030,56	98 030,56
TOTAL Recettes de fonctionnement	0,00	347 670,00	347 670,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

En section d'investissement :

Dépenses d'investissement	Reste à réaliser 2021	Propositions nouvelles	BP 2022
Ecritures réelles			
16 Emprunts et dettes assimilées		414 025,00	414 025,00
20 immobilisations incorporelles		5 000,60	5 000,60
21 immobilisations corporelles		75 000,00	75 000,00
23 Immobilisations en cours	5 000,00	59 809,80	64 809,80
Sous-total écriture réelles	5 000,00	553 835,40	558 835,40
Ecritures d'ordre ou sans réalisation			
020 Dépenses imprévues *			0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		75 683,00	75 683,00
041 Opérations patrimoniales		5 000,60	5 000,60
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	80 683,60	80 683,60
TOTAL Dépenses d'investissement	5 000,00	634 519,00	639 519,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Recettes d'investissement	Reste à réaliser 2021	Propositions nouvelles	BP 2022
Ecritures réelles			
10 Dotations fonds divers et réserves			0,00
16 Emprunts et dettes assimilées			0,00
Sous-total écriture réelles	0,00	0,00	0,00
Ecritures d'ordre ou sans réalisation			
001 Solde d'exécution reporté *		705 763,40	705 763,40
024 Produits des cessions *		732 000,00	732 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		196 755,00	196 755,00
041 Opérations patrimoniales		5 000,60	5 000,60
Sous-total Ecritures d'ordre ou sans réalisation	0,00	1 639 519,00	1 639 519,00
TOTAL Recettes d'investissement	0,00	1 639 519,00	1 639 519,00

* chapitre ne donnant pas lieu à réalisation

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** le Budget Primitif 2022 du Budget Annexe Locations Immobilières.

Pour Extrait Certifié Conforme,

A Muzillac, le 14/04/2022

Le Président,

